

CNFPT – La taxe de séjour : optimiser et développer ses recettes

Toulouse

Dates et durée de la formation

Durée : 2 jours

Date(s) :

12 avril, 13 avril 2021 (Nombre total d'heures de formation : 14)

Public cible

Directeurs et responsables d'OT

Chargés de mission TS dans les OT et collectivités

Tarif de la formation :

300 € TTC pour les salariés de droit privé (pas de possibilité de prise en charge par l'OPCO) et gratuit pour les agents de la fonction publique

Objectifs

Prendre conscience de la réalité des manques à gagner en taxe de séjour sur son territoire et l'estimer.

Savoir communiquer et travailler sur la taxe de séjour avec les différentes partie-prenantes

Se préparer, s'outiller et s'organiser pour la réalisation d'investigations à distance et des contrôles sur place.

Cerner les possibilités de sanctions et le fondement juridique des éventuelles poursuites.

Pré-requis

Aucun

Intervenants

Ethicalia

Tarif de la formation :

300 € TTC pour les salariés de droit privé (pas de possibilité de prise en charge par l'OPCO) et gratuit pour les agents de la fonction publique

Contenu de la formation

Mesurer, communiquer et inciter les redevables pour optimiser la taxe de séjour sur son territoire

Investiguer, contrôler et sanctionner les redevables contrevenants à la taxe de séjour ?

- **Nombre de personnes** : 15
- **Code action** : D3TS1001